

## Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de nacelles R.486 groupe B (1B et 3B)

#### **Objectifs:**

Acquérir et maîtriser les règles de sécurité. Connaître les responsabilités du conducteur de nacelles élévatrices PEMP.

Etre capable d'assurer la maintenance de premier niveau du matériel utilisé.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite des nacelles élévatrices conformément à la recommandation R.486 de la CNAM

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de la nacelle élévatrice.

## Public concerné et prérequis :

Toute personne amenée à utiliser des nacelles élévatrices avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

#### **Qualification des intervenants:**

Intervenant professionnel issu des métiers de la sécurité et de la manutention (5 à 15 années d'expérience)

#### Moyens pédagogiques et techniques :

Apport théorique et exercices pratiques

## Durée, effectifs :

7 heures.

5 stagiaire(s).

#### Programme:

Réglementation

Décret du 02/12/1998

Recommandation R.486A de la CNAMTS

Obligations du constructeur et du chef d'établissement

Obligations et responsabilités des utilisateurs de nacelles

Matériel

Différents types de nacelles

Caractéristiques techniques, performances et limites d'utilisation

**Projetis Formation** 



## Programme de formation

## Autorisation de conduite en sécurité de nacelles R.486 groupe B (1B et 3B)

Sécurité de la conduite

Abaques et courbes de travail des nacelles dans les différentes situations de travail

Maintenance du matériel

Présence des documents réglementaires

Vérification avant l'utilisation

Risques liés à l'environnement : proximité des lignes électriques Gestes de commandement entre les personnes autour de la nacelle

Equipements de protection individuelle : utilisation d'un harnais, longe parachute

Théorie appliquée
Prise de poste
Vérification de toutes les sécurités
Etat mécanique de la nacelle

#### Pratique

Manœuvres diverses, déploiement et précautions à prendre dans l'abaque d'évolution Coordination des mouvements de la nacelle et déplacement de celle-ci Comprendre et effectuer les différents gestes de commandement Manœuvres de secours et de dépannage Entretien quotidien réalisable par l'utilisateur Fin de poste

#### Modalités d'évaluation des acquis :

Test pratique:

Vérification de l'aptitude à la conduite en sécurité en fonction des différentes catégories Test théorique :

Vérification des connaissances : Questionnaire à Choix Multiples

#### Sanction visée:

Attestation de formation

#### Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Nacelles 1B & 3B mises à disposition par l'entreprise. VGP à jour et documents présents sur les nacelles. Aire d'évolution

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelle : un gilet de visualisation, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, des lunettes de sécurité, une tenue de travail et sa carte d'identité. L'AIPR (Autorisation d'intervention à Proximité des Réseaux) est obligatoire pour tout titulaire d'engins amené à travailler à proximité de réseaux aériens (dans le cas des nacelles).

## **Projetis Formation**



# Programme de formation

Autorisation de conduite en sécurité de nacelles R.486 groupe B (1B et 3B)

## Délais moyens pour accéder à la formation :

Selon la demande du client

## Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

Pour une demande d'accessibilité aux personnes handicapées vous pouvez contacter : M. Jean-Marie Palierne 02 40 28 60 57

## Taux de réussite à la formation :

100% des participants valident les compétences attendues

## Taux de satisfaction de la formation :

100% des participants sont satisfaits à très satisfaits de la formation